

maître d'ouvrage
préfecture du Val-de-Marne

établi par Philippe Lh
Crétel, le 6 juillet 20

commune d'Ivry-sur-Seine

plan des servitudes

maître d'œuvre
direction départementale
de l'Équipement du Val-de-Marne

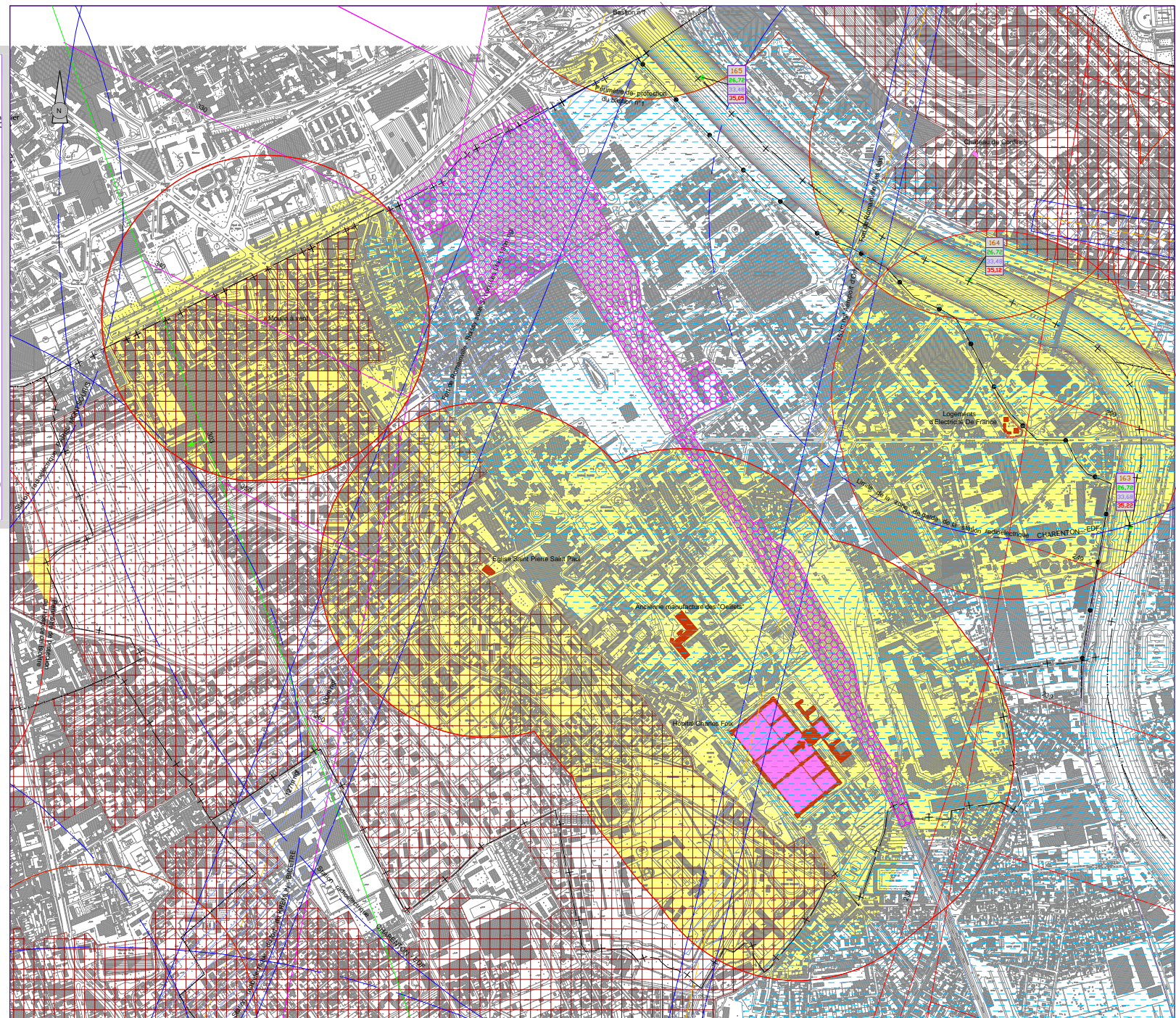
direction
départementale
de l'équipement
du Val-de-Marne

service de
l'aménagement
et de la prospective
pôle environnement
et prévention des
risques

échelle 1 / 500

12, 14 rue des archives
94011 Créteil cedex

E:\servit\atocad\lvry_serv.dwg



- +— Limite de commune
- ++— Limite de département
- ▨ Zone d'anciennes carrières
- Canalisations d'hydrocarbure
- Canalisations de gaz haute pression (le tracé des canalisations est fourni à titre indicatif)
- ▨ Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer (VATP - SNU)
- Monument historique (sol et bâti)
- Périmètre de protection relatif aux monuments historiques (R = 500 m)
- Servitude Aéronautique de dégagement de l'aéroport d'ORLY
- Servitude Aéronautique de dégagement de l'aéroport de TOUSSUS LE NOBLE
- Servitude Aéronautique de dégagement de l'aéroport de BOURGET

- Servitudes radioélectriques contre les obstacles
- ▨ Faisceau hertzien
- Servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
- Zone de garde
- Zone de protection
- Inondations
- ▨ Zone inondable où s'appliquent les dispositions du P.P.R.J. de la Marne et de la Seine approuvé par arrêté préfectoral le 28 juillet 2000
- Point Kilométrique
- 152 N° du point kilométrique
- 31.45 Retenue Normale
- 31.40 Cote de la crue de 1924
- 35.58 Cote de la crue de 1910
- Servitude de halage